

Paris, le 18 juin 1872.
Place Saint-Sulpice 6.

Ma chère Marie¹,

Vos bonnes nouvelles m'ont fait grand plaisir ; j'espère que votre santé restera maintenant solide jusqu'à l'événement attendu². Nous sommes bien heureux de savoir que si le moral laisse à désirer chez les deux enfants³, le physique est en bon état. Le péché originel fait son œuvre : c'est aux parents de le combattre ; et je sais que vous et Albert ne vous y épargnez pas.

J'ai eu ces quinze derniers jours de nombreuses réunions avec des députés de tous les partis. La Réforme Sociale fait d'immense progrès dans les esprits. Il y a aujourd'hui dans l'Assemblée seize adhérents à la Société que nous fondons sous ce titre :

L'Union de la paix sociale⁴.

Je vous dirai même confidentiellement que le comte de Chambord qui suit ces travaux a exprimé le désir de recevoir plusieurs députés imbus de la doctrine ; /2/ qu'il a de plus exprimé le vœu que je puisse me joindre à eux. Le plan de conduite que j'ai adopté et qui est approuvé de tous m'a permis de décliner avec toute convenance cette invitation. J'ai eu, en outre, à refuser poliment l'offre d'un groupe puissant de la Chambre qui m'a proposé par écrit, de me porter en tête de sa liste d'adhérents de candidats pour le Conseil d'État que l'on réorganise.

Je commence à espérer que le mouvement provoqué par la Réforme Sociale pourra contribuer efficacement à conjurer la catastrophe que tout le monde voit venir, et que mes amis seuls songent à conjurer.

Je crois donc que je ne serai pas inutile à votre repos. Albert me disait qu'en cas de catastrophe, les gens du Vigen laisseraient faire, chez les grands propriétaires, les gens de Solignac⁵. C'est une perspective qui est de nature à nous préoccuper, surtout quand on songe que le Midi, votre refuge paternel, serait peut-être pire⁶.

En ce qui touche la Réforme en Limousin, j'ai fait /3/ la connaissance de M. l'abbé Jean Grange⁷, de Limoges, qui a écrit un petit proverbe social, intitulé *Les Solidaires*⁸. Il m'a témoigné le désir de me venir voir à Ligoure présenté par M. Adrien Delor⁹ : à quoi j'ai répondu bien entendu qu'il serait le bienvenu. Je vous prie de lui faire passer

*Les Réflexions d'un prisonnier de guerre*¹⁰
et la petite broch[ure] *La Paix sociale*¹¹.

¹ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

² Marie est enceinte de son troisième enfant, Pierre (1872-1964) qui naîtra à Ligoure le 2 novembre.

³ Emma (1868-1966) et Camille Michèle Augusta (1870-1960) Le Play, filles aînées d'Albert et de Marie.

⁴ Les Unions de la paix sociale, réseau de sociétés locales créé par Frédéric Le Play en 1872 pour diffuser les principes de la réforme sociale.

⁵ Les ouvriers de la fabrique de porcelaine de Solignac, dont Frédéric Le Play redoute les tendances révolutionnaires.

⁶ La famille de Marie possédait le château de Cazilhac dans l'Hérault.

⁷ Jean Grange (1827-1892), prêtre, rédacteur de la revue *L'Ouvrier*.

⁸ Paris, C. Blériot, 1872.

⁹ Adrien Delor (1839-1914), propriétaire terrien et maire du Vigen (Haute-Vienne), voisin et ami des Le Play.

¹⁰ Jacques-Alfred Follope, *Réflexions d'un prisonnier de guerre*, Paris, Poussielgue frères, 1871.

¹¹ Frédéric Le Play, *La Paix sociale selon la pratique des autorités soumises au Décalogue et à la Coutume soutenues par le respect et l'affection. Réponse aux questions qui se posent dans l'Occident depuis les désastres de 1871*, Tours, A. Mame et fils, 1871.

C'est peut-être le noyau du comité local de la Réforme : on m'a dit à la rue de Sèvres¹² que si un noyau de dames se formait à Limoges pour une œuvre de bons livres le Père Félix¹³ consentirait à y aller prêcher, comme il l'a fait dernièrement pour le même but, dans trois villes du Midi.

Mais je ne me fais pas illusion sur la faible vertu des bibliothèques populaires. Le vrai moyen de tirer notre société de l'abîme où elle est plongée est de détruire par la propagande individuelle les erreurs qui sont la cause première de nos souffrances. Les conférences /4/ publiques destinées aux riches comme aux pauvres, faites par des laïques dans l'état d'impuissance actuelle du clergé, seraient pour Limoges un des meilleurs procédés. J'y concourrais avec grand plaisir de ma bourse si on pouvait constituer à Limoges un comité dans ce but, et s'il connaissait assez le milieu pour indiquer les thèmes à traiter. J'ai formé ici un homme très capable de remplir cette mission et qui en ferait au besoin sa profession.

Agréez, chère Marie pour vous et les vôtres, l'assurance de nos sentiments affectueux et nos tendres embrassements.

Votre affectionné père
F. Le Play

¹² Siège de la Province de France de la Compagnie de Jésus, au n° 35.

¹³ Joseph Félix (1810-1891), s.j., prédicateur, correspondant de Frédéric Le Play depuis 1861.